

LA GAZETTE DE L'ÉGALITÉ



MAIRIE D'AUBERVILLIERS

Mission Lutte contre les discriminations
Mission Égalité femmes-hommes

120 bis rue Henri Barbusse • 93 300 Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 62

[http://www.aubervilliers.fr/
Mission-droits-des-femmes-
et-lutte-contre-les-discriminations](http://www.aubervilliers.fr/Mission-droits-des-femmes-et-lutte-contre-les-discriminations)

La Gazette de l'égalité est une publication de la Ville d'Aubervilliers, proposée par les Missions municipales Egalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations et soutenue par le CGET.



POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS :
..... LE RÉSEAU
DISCRIMIN'ACTION



FEMMES-HOMMES :
CHANGER LES MENTALITÉS...
**La Maison de Justice
et du Droit
d'Aubervilliers**

L'ADRESSE
UTILE

LE FESTIVAL

« PAS DE QUARTIER »

À FOND
POUR L'ÉGALITÉ !

DES BULLES



DE BD

CONTRE

LES DISCRIMINATIONS



ADRESSES UTILES
ET AGENDA



ÉDITO

COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS

Les rapports se succèdent et établissent tous un à un le poids des discriminations dans notre société. Pourtant, comme le décrit le Défenseur des droits, de nombreuses personnes n'effectuent pas les démarches pour exiger le respect de leurs droits et de leur dignité, soit par méconnaissance, soit par fatalisme. La banalisation des propos racistes, sexistes ou homophobes dans l'espace public contribue à justifier les discriminations de tous ordres et à placer les victimes en situation d'illégitimité.

Notre commune, comme le reste du département de Seine-Saint-Denis, est un territoire discriminé. Les politiques publiques n'y sont pas à la hauteur des besoins comme le démontre le rapport parlementaire d'information établi en mai dernier.

C'est pour cela qu'Aubervilliers s'engage dans une démarche proactive. En mars dernier, nous avons donc lancé le réseau Discrimin'Action. Cette démarche correspond à une volonté d'unir l'ensemble des forces pour lutter contre la banalisation des discriminations et faire connaître à toutes et tous leurs droits.

Avec les 15 associations et services publics de la Ville, dont chacun nommera un.e correspondant.e, il s'agit de former pour savoir repérer, accompagner et orienter les victimes de discriminations. C'est un réseau de vigilance grâce auquel ensemble nous renforcerons la réaction face aux problématiques de discriminations sur notre territoire. C'est enfin un travail de collaboration avec des associations spécialisées sur une problématique spécifique de discrimination qui sera mené.

La prise de conscience collective est une nécessité pour avancer dans la lutte contre les discriminations. Aubervilliers souhaite être à la pointe de ce combat pour rendre dignité à toutes et tous.

Mériem Derkaoui

Maire d'Aubervilliers

Vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis





CULTURE, MÉDIAS...

ET TOUJOURS, DISCRIMINATIONS

Le chroniqueur Charles Consigny déclare face au DJ Kiddy Smile, en ce mois de septembre, à la télévision, que ce serait « presque plus facile de réussir quand on est fils d'immigrés, noir » et homosexuel. Malheureusement, cette assertion est aisément démentie : malgré les efforts réalisés, on observe une persistance des discriminations, y compris dans les milieux des arts ou des médias. Des inégalités mises en lumière par des artistes, des militant.es, des chercheur.es, ou par l'Observatoire de la diversité dans les médias. La lutte pour l'égalité avance, certes : des acteurs s'engagent, comme la Ville et le Cinéma d'Aubervilliers qui organisaient avec Claire Diao une conférence : « Vers la fin des discriminations au Cinéma », comme le journal « les Nouvelles d'Auber » qui adopte l'écriture inclusive.

Comme « Décoloniser les arts » aussi, qui milite sans relâche contre les discriminations et est venu témoigner fréquemment à Aubervilliers... de la persistance de la discrimination systémique aujourd'hui. Cette lutte doit donc continuer, d'autant que le racisme frontal est lui aussi encore trop présent, comme en témoignent récemment les scandaleux propos racistes, à l'antenne, d'Eric Zemmour envers Hapsatou Sy.



DISCRIMINATIONS :

AUBERVILLIERS SOUTIEN SES JEUNES

La Mairie d'Aubervilliers et ses partenaires ont à cœur de tout faire pour que les jeunes ne vivent plus de discriminations au moment même où ils et elles commencent leur vie d'adulte : études, premier travail ou logement... La Ville était à leurs côtés, lors des difficultés que des bachelier.es ont vécues avec Parcoursup cet été. Le Conseil local des jeunes a organisé un débat lors de la journée internationale contre les discriminations le 22 mars 2018. Le Plan de lutte contre les discriminations, soutenu par l'Etat, aide aussi les associations dans leurs projets créatifs et citoyens. Ainsi l'atelier KUSO réalisera, pour la deuxième année, une BD-reportage, et l'espace Léo Lagrange de l'OMJA va démarrer des ateliers d'éducation critique aux médias, sur le thème des discriminations, pour les 14-18 ans. Les personnes en recherche d'emploi peuvent aussi bénéficier d'ateliers d'informations sur leurs droits (*mission Lutte contre les discriminations - Contact : 01.48.39.52.62*).



CE QUE DIT LA LOI

SUR LES VIOLENCES SEXISTES

ET SEXUELLES



Promulguée le 3 août 2018, la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a beaucoup fait parler d'elle dans les médias au moment des débats parlementaires. La discussion publique s'est notamment focalisée sur la question des rapports sexuels entre majeurs et mineurs de moins de 15 ans. Au final, la peine

encourue pour un majeur ayant eu une relation sexuelle avec un mineur (sans violence, menace, contrainte ou surprise sinon le délit est requalifié en viol) a été portée à 7 ans et à 10 ans en cas de pénétration.

Dans un autre chapitre, cette loi a également défini le délit de harcèlement groupé dans le domaine du numérique. Qu'il s'agisse de harcèlement sexuel et de harcèlement moral, punis respectivement de trois et deux ans de prison, il s'agit ici de sanctionner les auteurs d'attaques coordonnées menées en ligne à l'encontre d'une personne.

En matière de violences sexistes, la loi a innové en créant l'infraction d'outrage sexiste inspirée de la définition du harcèlement sexuel - c'est-à-dire le fait d'imposer à une personne (dans la rue, par exemple) des propos ou des comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Cette infraction est sanctionnée d'une amende de 90 euros pouvant aller jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive. En plus des officiers et agent.es de police judiciaire, les agent.es de police judiciaire adjoint.es (agent.es de police municipale, adjoint.es de sécurité), ainsi que les agent.es de sécurité de la SNCF et de la RATP pourront constater et relever l'infraction.

LES INÉGALITÉS SALARIALES

ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

PERSISTENT



Selon une étude, plus de huit entreprises franciliennes sur dix ne respectent pas la loi sur l'égalité salariale pourtant en vigueur depuis trois ans. Elles sont moins de 16 % à avoir mis en place un plan pour réduire les écarts de salaires entre les hommes et les femmes. Et plus on s'élève dans la hiérarchie professionnelle, plus la différence se marque : avec des écarts moyens de 16,5 % chez les ouvrier.es contre 20 % chez les cadres supérieur.es.

Une nouvelle loi sur l'avenir professionnel entend sanctionner davantage les entreprises récalcitrantes. À cet égard, l'exemple islandais pourrait inspirer la France. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Islande est le premier pays au monde où l'égalité salariale est obligatoire et contrôlée. Avec pour conséquence que ce n'est plus aux femmes de prouver qu'elles sont victimes de discrimination mais aux entreprises de démontrer que les hommes et les femmes gagnent autant à travail égal.



FEMMES-HOMMES :

CHANGER LES MENTALITÉS...

LES EFFORTS DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS

Aubervilliers est l'un des rares villes de la Seine-Saint-Denis à s'être dotée d'une délégation communale à l'égalité femmes-hommes à laquelle est adjoind un service administratif. Avec, depuis une dizaine d'années, une politique volontariste en la matière.

Dans son programme d'actions :

- > **Des événements grand public de mobilisation et de sensibilisation autour :** du 8 Mars, Journée internationale des droits des femmes, du 25 Novembre, Journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes, ou encore du 7 Novembre, Mouvement de 16h34 pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- > **Des permanences sur les droits des femmes** dans les Maisons pour Tous.
- > **Des ateliers Egalité filles-garçons** dans les écoles élémentaires et le soutien de projets Jeunes contre le sexisme dans les collèges.
- > **Des projets participatifs** menés avec des associations locales autour de l'égalité femmes-hommes.
- > **La création, avec le cinéma Le Studio, du festival Cinégalité.**
- > **Des formations pour le personnel municipal** sur l'égalité des sexes et la déconstruction des stéréotypes sexués. L'ensemble de ces actions visent, par un processus de prise de conscience collective, à favoriser un vivre-ensemble égalitaire.

LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Les Albertivillariennes le disent : passé certaines heures et en certains endroits de la ville, il n'y plus de mixité dans l'espace public. Partant de ce constat fait à l'occasion des rencontres citoyennes « Vivre Aubervilliers ! », la municipalité a décidé (engagement n°20) de promouvoir fortement la place des femmes dans celui-ci.

À cette fin, elle a lancé, à l'automne 2017, un appel à projets « *Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public* ».

Avec pour idée de s'appuyer sur la société civile et le milieu associatif pour mener, sur le terrain, des animations de toutes sortes (spectacle de rue, événement festif, animation sportive, installation-exposition, théâtre participatif, etc.) sensibilisant le plus grand nombre à l'usage mixte et égalitaire de l'espace public.



Trois premiers projets ont été choisis :

Place aux femmes !

conçu par l'association Les Poussières et les Albertivillariennes du collectif Place aux femmes.

À partir du constat fait de l'absence des femmes dans les cafés qui sont des interfaces de la rue, l'animation a consisté à investir, sur cinq samedis du printemps 2018, des terrasses de café pour y faire des happenings féministes festifs.

Dedans o Dehors

une performance participative proposée par la compagnie Sapiens Brushing et co-préparée avec des Albertivillariennes lors d'ateliers à la Maison pour Tous Berty Albrecht.

Lors de la Fête de la Ville et des associations 2018, l'animation a consisté à recréer et à animer un appartement autour de pièces et d'objets assignés à la femme (cuisine, machine à laver, chambre...), en faisant réagir les spectateurs.

Mets tes plus belles baskets !

imaginé par l'atelier Approche.s ! avec des habitantes du quartier Emile Dubois.

L'événement a consisté à organiser une journée festive en juin 2018 autour du sport au féminin dans le quartier Maladrerie - Emile Dubois et à installer des agrès de plein-air pour favoriser la pratique libre du sport bien-être.

Pour proposer une diversité d'animations propre à toucher tous les publics sur la durée, l'appel à projets sera renouvelé chaque semestre. Pour le second semestre 2018, trois nouveaux projets ont été choisis :

Journal d'une place publique

proposé par l'atelier graphique Youpi.

Ce projet a permis, en octobre, la fabrication d'un journal mural rédigé et conçu « en direct » par une rédaction d'habitantes volontaires (adultes, jeunes et enfants). Avec des articles-témoignages, des slogans et des dessins qui traitaient de la question des femmes dans l'espace public. Une fois imprimé, ce journal a été affiché afin d'être proposé à la lecture des habitant.es-passant.es.

Les femmes s'inventent où les femmes s'invitent

une performance conçue par le collectif Méliadès.

Ce spectacle participatif à la fois plastique, sonore, visuelle et chorégraphique programmé en novembre au Landy incitera les spectateurs-trices à emprunter jusqu'à la passerelle de la Fraternité un parcours interactif fait de témoignages de femmes sur leur condition.

Les filles du Boxing Beats

imaginé par le club Boxing Beats.

"Cette animation prendra la forme au printemps 2019, d'une initiation géante à la boxe féminine encadrée par les sportives de Boxing Beats pour mettre KO les stéréotypes sexe fort/ sexe faible. La manifestation se complétera d'une expo photo de portraits de boxeuses.



AGENDA



LE FORUM ALBERTIVILLARIEN DES DROITS DES ENFANTS SOUS LE SIGNE DU VIVRE-ENSEMBLE

Exposition interactive, jeux sur l'égalité, le handicap, les droits des enfants...
Inscription obligatoire des groupes (entre 6 et 18 ans) auprès de saddek.benyahia@mairie-aubervilliers.fr

Du 4 au 6 décembre à L'Embarcadère, 5 Rue Edouard Poisson

LE FESTIVAL « PAS DE QUARTIER » À FOND POUR L'ÉGALITÉ !

11/01/2019 - 20H Espace renaudie
MON CHER AMI LE FANTÔME Tarif 2.50 €/4€/8€/12€
La fine C^{ie} - Théâtre Dès 12 ans.

Spectacle porté par des exilé.es et des professionnel.le.s du spectacle, questionnant le caractère illégal de l'immigration.

22/01/2019 - 20H Espace renaudie
ZONE GRISE GRATUIT
C^{ie} Sapiens Brushing - Dès 16 ans.
Théâtre (étape de travail)

Une rébellion ludique pour réinterroger nos vies de femmes, les espaces de liberté dans nos corps, le consentement.

29/01/2019 - 20H Espace renaudie
LA GUERRE DES FILLES GRATUIT
C^{ie} Etincelles - Dès 14 ans.
Théâtre (étape de travail)

Gabrielle, d'origine turque et kurde s'engage dans les brigades internationales du Rojava.

Information / réservation par mail : culture.aubervilliers.fr
- par téléphone au 01.48.34.35.37

FAIRE FACE AUX DISCRIMINATIONS

Dates : 30 mars, 6, 13, et 20 avril 2019 après-midi

Les discriminations et le racisme peuvent nous impacter, notamment, dans notre recherche d'emploi. Comment parler des sentiments de colère ou de découragement que cela peut provoquer? Comment se défendre et rebondir? Dans le cadre du Plan local de prévention et lutte contre les discriminations d'Aubervilliers, un cycle d'ateliers participatifs est ouvert aux adultes et aux jeunes adultes pour :

- Mieux connaître nos droits, comprendre les phénomènes de discrimination
- Echanger autour des expériences vécues et des moyens pour faire face.

Ateliers les 30 mars, 6, 13, et 20 avril 2019 en après-midi.
Inscription gratuite au 01.48.39.52.62 (Plan local de prévention et lutte contre les discriminations d'Aubervilliers)

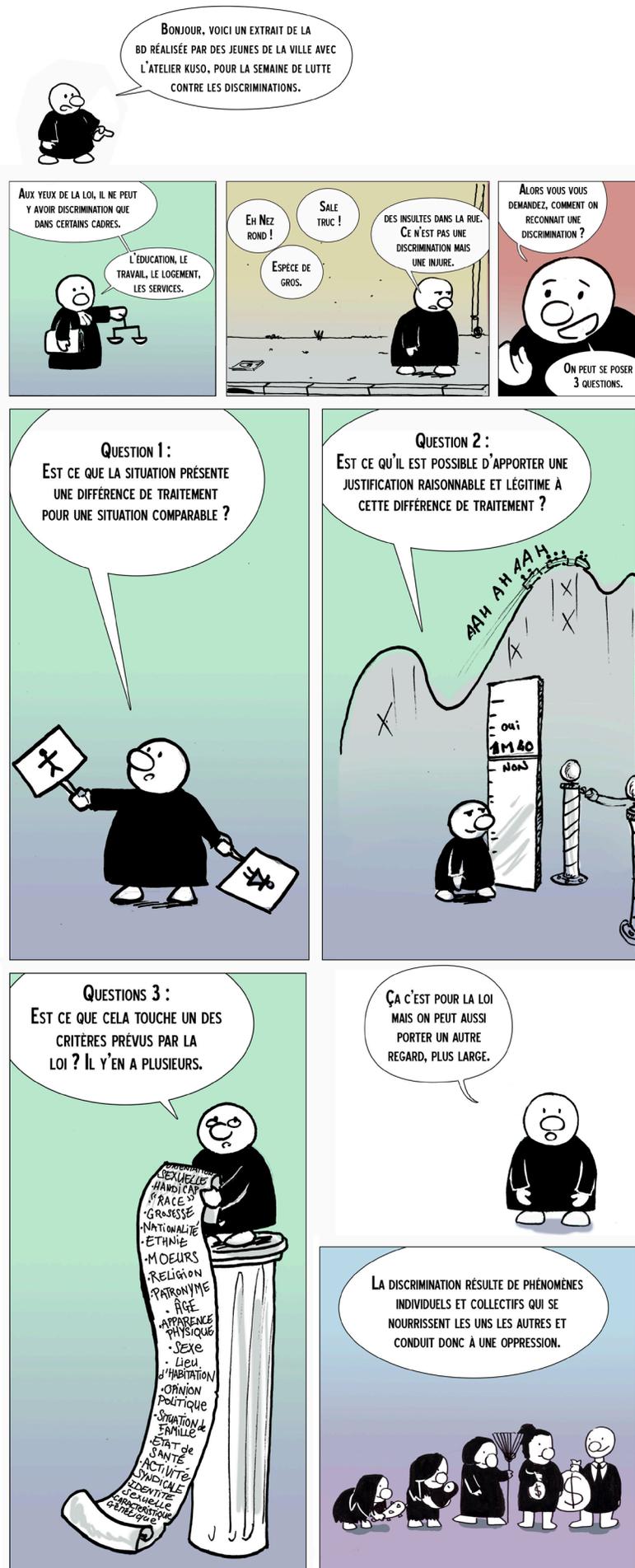
JOURNÉES MONDIALES DE L'ÉGALITÉ

Pour les Journées internationales des droits des femmes (8 mars), de lutte contre les discriminations raciales (21 mars), contre les LGBTphobies (17 mai), les porteurs d'initiatives locales sont invité.es à se faire connaître de la Ville d'Aubervilliers (01.48.39.52.62).

Événement à venir : le festival Cinégalité 3e édition, du 22 au 24 mars 2019 au Cinéma Le Studio. Programmation prochainement sur lestudio-aubervilliers.fr



PAROLES



(VERSION ADAPTÉE AU FORMAT DE LA GAZETTE)



ADRESSES



L'ADRESSE
UTILE

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT D'AUBERVILLIERS

Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information gratuite pour toutes questions juridiques que vous pouvez rencontrer, la Maison de justice et du droit (MJD) a trois missions :

- ✗ informer les usager.es de leurs droits et de leurs devoirs
- ✗ accueillir et aider les victimes, en toute confidentialité
- ✗ mettre en œuvre les mesures alternatives aux poursuites



ADRESSE ET CONTACT

MJD
20 Rue Bernard et Mazoyer -
93300 Aubervilliers
Tél. : 01.48.11.32.24

VOS PREMIERS INTERLOCUTEUR-RICE-S

- ✗ le/la greffier.e qui assure l'orientation, l'information juridique de toute personne se présentant à la MJD
- ✗ l'agent.e d'accueil qui gère l'accueil et l'orientation des usager.es.

INFORMATIONS PRATIQUES

Prise de rendez-vous

Les permanences ne sont accessibles que sur rendez-vous, que vous pouvez prendre en téléphonant ou en vous rendant physiquement dans la structure.

Horaires d'ouvertures

- Lundi et mardi : 9h à 13h et 13h45 à 17h
- Mercredi : 9h à 13h et 13h45 à 17h30
- Jeudi : 9h à 13h et de 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 13h et 13h45 à 16h30

LES PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT

Vous serez orienté.e vers l'une des permanences qui sont tenues à la Maison de Justice et du Droit par de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs. Ils et elles vous fourniront écoute, conseils et orientation dans des domaines variés (droit au logement, problèmes d'expulsion locative, de surendettement, droit du travail, écrivain public, etc.). Certaines de ces permanences concernent les discriminations ou les droits des femmes.

Si vous êtes victime de vol, d'agression ou d'escroquerie, vous pourrez vous adresser à SOS Victime 93.

La Ligue des droits de l'homme et l'ANGI vous conseilleront en matière de droits des étranger.es.

Une juriste de l'association CIDFF93 accueille, écoute et accompagne les femmes victimes de violences : elle les informe sur leurs droits, sur les procédures, et sur les dispositifs dont elles peuvent bénéficier (dispositif « femmes en très grand danger », soutien psychologique, etc.) et les accompagne dans les démarches à effectuer.

Enfin, la déléguée du Défenseur des droits de la MJD peut vous aider si vous pensez être victime de discrimination (à noter qu'une autre permanence du Défenseur des droits a également lieu à la salle de quartier Maladrerie-Emile Dubois - voir Adresses utiles page 11).

- ADRESSES UTILES -

Conseils aux femmes

• Planification familiale (contraception, IVG, violences envers les femmes, sexualités, questions LGBT...) du Centre municipal de santé 5 rue du Dr Pesqué, Aubervilliers 01 48 11 21 90

• Planification familiale dans deux PMI d'Aubervilliers,

16-18 rue Bernard et Mazoyer 01 48 34 43 13

18 rue du Buisson 01 48 34 73 58

• CIDFF 93 – Informations générales aux femmes 01 48 36 99 02

• Permanence emploi femmes vendredis après-midi – sur RV Maison pour tous ROSER 38 rue Gaetan Lamy 01 41 61 07 07

• Maison des femmes de St Denis 01 42 35 61 28

Discriminations

• Permanences du Défenseur des droits

- MJD d'Aubervilliers, sur rendez-vous les mardis matin,

20 rue Bernard et Mazoyer, Aubervilliers, 01 48 11 32 24

- Salle de quartier Maladrerie – Emile Dubois les lundis après-midi, 14h-17h : sur Rendez-vous

1 allée Henri Matisse, (à côté de la médiathèque Henri Michaux), 07 68 98 04 71

• Mozaïk RH booste vos chances de trouver l'emploi fait pour vous !

www.diversifiezvos talents.com

Discriminations et santé

• Santé Info Droit 0810 004 333, n° Azur ou 01 53 62 40 30

Discriminations dans le logement

• L'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre

78-80 rue de la réunion 75020 Paris (01 44 64 04 51 du mardi au vendredi)

Discriminations en raison de l'origine ou de la religion

• Permanences du MRAP, Prendre rendez-vous au 01 53 38 99 99

• Permanence téléphonique de SOS Racisme

les mardis et jeudis matin 01 40 35 36 55

• CCIF Collectif contre l'islamophobie en France

09 54 80 25 93

Handicap

• Coordination municipale du handicap 01 48 11 21 93

Homophobie

• SOS Homophobie 01 48 06 42 41

Jeunes

• Mosaïque, point d'accueil et d'écoute jeunes (12 à 17 ans), gratuit et anonyme, 22 rue Henri Barbusse 01 48 34 51 02

• Contre le harcèlement scolaire,

le téléphone Non au harcèlement 3020

Violences envers les femmes

• Violences conjugales 3919

• Viols Femmes 0800 05 95 95

• Accompagnement local, association la Main Tendue

01 43 52 10 96

• Permanence juridique à la Maison de Justice et du Droit d'Aubervilliers 01 48 11 32 24

• Consultations de victimologie à Aubervilliers

Centre Municipal de Santé 01 48 11 21 90

• SOS Femmes Seine Saint-Denis : écoute téléphonique

(du lundi au vendredi 14h-17h) 01 48 48 62 27

• GAMS, contre les mutilations sexuelles et mariages forcés

01 43 48 10 87

Vols, violences et atteintes à la personne

• Pour déposer une main courante ou porter plainte :

Commissariat d'Aubervilliers, 16-22 rue Réchossière.

• Pour les auteurs de violences :

SOS violences familiales 01 49 96 32 55

Pour en savoir plus :

• www.defenseurdesdroits.fr/

• www.infofemmes.com/

• www.planning-familial.org/

• www.sos-homophobie.org/

• www.egalitecontreracisme.fr/

• www.stop-violences-femmes.gouv.fr/

• www.avft.org/